

Dépenses de construction : net recul en 2004, vers un redressement en 2005 ?

Selon l'enquête annuelle de l'Office fédéral de la statistique (OFS), réalisée en collaboration avec l'OCSTAT pour la régionalisation, les dépenses pour les travaux de construction réalisés en 2004 dans le canton de Genève se sont élevées à 2,484 milliards de francs, soit une diminution de 266 millions en une année (- 9,7 %). Les projets de construction prévus pour 2005 devraient s'élever à 2,694 milliards de francs, un niveau proche (- 0,5 %) de celui qui avait été envisagé pour 2004.

Le logement stimule les investissements

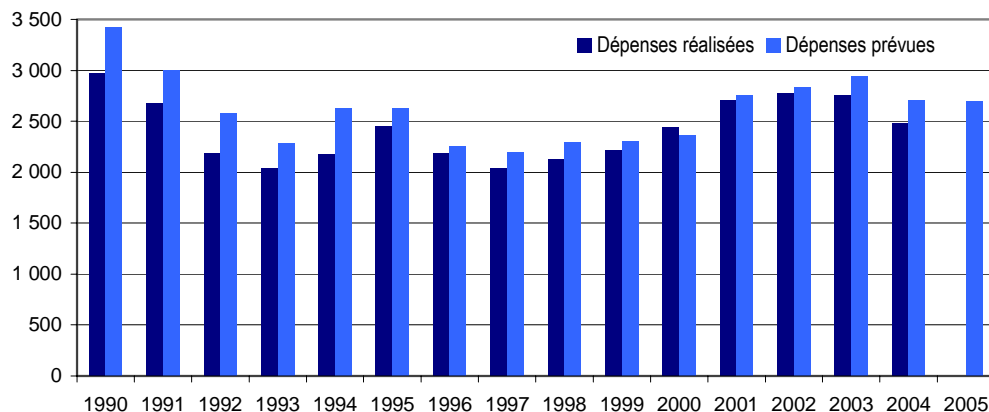
Après un ralentissement déjà amorcé en 2003, les dépenses de construction réalisées dans le canton chutent de près de 10 % en 2004. La baisse annoncée l'année passée s'est donc confirmée, une évolution reflétant la morosité qui a imprégné 2004.

Les constructions neuves, qui représentent 57,3 % de toutes les dépenses, reculent d'une façon moins marquée en 2004, qu'une année plutôt (respectivement - 4,2 % et - 8,3 %). En revanche, les transformations (32,3 % des dépenses) accusent le coup et diminuent de près d'un quart entre 2003 et 2004.

L'habitation reste le secteur phare de la construction (41,9 % des investissements, en 2004) et progresse de 1,6 % entre 2003 et 2004. Les dépenses relatives à des bâtiments industriels, artisanaux ou abritant des services enregistrent une perte de 40,0 % en une année.

Dépenses pour la construction dans le canton de Genève, depuis 1990

Totaux annuels, en million de francs



Quel sera le niveau de dépenses de construction en 2005 ?

Le niveau des dépenses prévues pour 2005 est proche de celui qui avait été enregistré en 2004 (- 0,5 %). Hors influence des prix de la construction, il diminue de 0,9 %, alors qu'il reculait de 10,0 % une année plutôt.

En appliquant un taux de réalisation estimé à 95,6 % (moyenne des dix dernières années), le niveau effectif des dépenses de construction devrait atteindre 2,575 milliards de francs. On enregistrerait donc une augmentation des dépenses de 3,7 % par rapport à celles qui ont été effectuées en 2004.

29 septembre 2005 - n° 36